



N° 20
10 août 1998
Bimensuel

Gino Müller en concert au Jardin botanique alpin de Pont-de-Nant, au-dessus de Bex.

Dans ce numéro



Pour une rentrée rafraîchissante **2**



11 postes vacants **4**



Innovation en ville de Berne **7**



Le futurisme à l'Hermitage **8**

Le jardin secret de Gino Müller

Tisser des liens. C'est peut-être cela qui compte le plus à ses yeux dans la musique, à côté du simple plaisir de jouer. Gino Müller, directeur des Musée et jardins botaniques vaudois, est un passionné qui s'engage. Ce trompettiste de longue date préside la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV), il encourage la pratique musicale chez les jeunes. Le camp musical

que la SCMV organise chaque été pour ses cadets vient comme une récompense: il rencontre un succès fou. Les fanfares ont encore de très beaux jours devant elles!

On ne sera pas surpris d'apprendre que Gino Müller cultive un jardin secret: le cor des Alpes, «un instrument extraordinaire».

Page 6

En liaison avec le site Intranet de l'Etat de Vaud

Pour se brancher sur le site de l'Etat de Vaud, rien de plus simple: il suffit de taper <http://www.vd.ch>. Et il n'est même pas nécessaire de payer un abonnement à Internet puisque ses données sont également accessibles en Intranet: tous les collaborateurs de l'Etat reliés par ordinateur au Réseau cantonal vaudois peuvent tirer parti gratuitement de cet outil

de travail qui s'enrichit régulièrement. Parmi les nouveautés, la revue de presse du Bureau d'information et de communication sous forme électronique et le site du Département de la sécurité et de l'environnement, dont le fonctionnement et la ligne graphique ont été particulièrement soignés.

Page 3



Nouvelle donne pour les communes?

La répartition des tâches aboutira-t-elle à la diminution du nombre de communes pour favoriser des entités plus grandes auxquelles seront confiées des tâches actuellement du ressort de l'Etat? La répartition souhaitée tend-elle à maîtriser les coûts, répartir les charges, éliminer les actes non indispensables, ou à donner des moyens modernes et rapides de gestion?

René Parrat, Savigny (tiré du Forum Internet de l'Etat de Vaud)

La répartition des tâches et la diminution du nombre de communes sont deux questions qui n'ont pas de lien direct et qui sont traitées de façon différenciée: EtaCom pour la répartition des tâches, Loi sur les communes et Constitution pour la diminution du nombre de communes.

Elles ont cependant un lien indirect: les communes, revendiquant la responsabilité de tâches actuellement du ressort de l'Etat, doivent se donner les moyens de les exécuter avec diligence et compétence. Il est donc probable qu'elles soient appelées à se regrouper pour mettre forces et connaissances en commun. Ce processus peut déboucher soit sur la constitution d'associations de communes, soit sur des fusions et par conséquent une diminution du nombre de communes.

A votre seconde question, nous répondrons: les deux!

Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication du Département des institutions et des relations extérieures



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desales.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Coupes budgétaires

Des gâteries pour la rentrée

Voici, pour votre retour de vacances, notre carte de rafraîchissants souvenirs à l'intention des vacanciers amateurs de coupes budgétaires glacées.

Attaquez cette rentrée avec optimisme! De toute façon, vous allez déguster quelques coupes glacées.

Coupe Danemark

La préférée des frigoristes-chauffagistes vaudois. Elaborée sur le principe de la douche écossaise, elle a été rebaptisée Coupe DEMmark en réallouant chaleureusement des économies fraîchement consenties par des services chocolats. Plus grand-chose à espérer de ce grand classique.

Banana Split

Le hit de l'été. Consiste à élaborer n'importe quelle préparation à l'aide d'une banane, et à jeter la pelure sous les pieds d'un autre chef de cuisine. Les nouveaux talents officiant en *tong* à la buvette de Formation et Jeunesse ainsi qu'au bar de Santé-Social sont particulièrement vulnérables.

Igloo

Permet de glacer n'importe quel ministre – du culte – en lui faisant fondre la perspective d'un gîte à bon

compte. Peut flamber comme les loyers. Mais les glaciers n'en ont cure.

Colonel

Comme tous les sorbets, fait beaucoup d'effet avec pas grand-chose. Même en supprimant la vodka, le Remontant Miracle Russe (RMR), il reste le goût Acide, Stimulant et Vivifiant (ASV) de l'eau citronnée.

Omelette norvégienne

Pour une fois, faire une vraie omelette en cassant des œufs (ceux d'Eclagnens conviennent parfaitement). Dissimuler les dégâts comme d'habitude, sous des feux de Bengale, et l'illusion de réussite est totale. La même recette s'applique avec profit aux ruptures de collégialité au sein de la brigade, entre partisans et adversaires de la nouvelle cuisine.

Boules à choix

Le syndrome Mövenpick qui pousse la tenancière à proposer 57 parfums quand elle sait que 14 d'entre eux sont immanquables.

Tarte à la fée verte

Populaire dans tout l'Arc jurassien, le nom de ce dessert vient du patois combier *Tarte (tartus, tarta, tartae)* qui désignait les matrones incapables d'accoucher sur rendez-vous, et *Fée verte*, anesthésiant local à base de plantes distillées clandestinement, provoquant une douce folie chez ceux qui en abusent. L'anecdote veut que cette délicatesse, servie généreusement à l'entracte d'une projection de «Qu'elle était verte ma vallée» (de John Ford, USA, 1941), envoyât tous les cinéphiles à l'hôpital du coin qui, Dieu merci, existait encore à cette époque.

Rondo à la turque

Fantaisie d'été faite d'une boule turque, d'une boule kurde et d'une boulette vaudoise servie dans du papier d'Arménie. Grand succès du Montreux-Palace, s'apprécie dans les réceptions de l'ambassadeur (prévoir des Rochers Ferrero). Ruminer son amertume et ravalier ses sanglots dans un Hocké.

Philippe Anhorn

Versement des salaires par CCP: retards possibles

Suite à une modification des procédures dans le trafic des paiements bancaires et postaux depuis juin 1998, les titulaires d'un compte postal ont parfois reçu leur salaire avec un jour de retard. Bien que

Postfinance (Centre des paiements de la Poste) nous signale que ce problème est résolu, le Service du personnel vous rend attentifs au risque de décalage possible de la date de virement sur les comptes CCP.

Site Intranet de l'Etat de Vaud: un outil de travail facilement accessible

Le site Internet de l'Etat de Vaud est aussi accessible en Intranet à tous les employés de l'Etat reliés au Réseau cantonal vaudois. Tour d'horizon pratique.

Pour accéder au site www.vd.ch, il faut distinguer clairement deux types de connexions:

- La *connexion Internet complète* permet aux employés de l'Etat qui en ont besoin professionnellement d'accéder à l'ensemble des ressources du web. Elle est fournie par le CIEV, mais elle est payante, au même titre que le serait votre connexion privée à la maison. Le CIEV fournit dans ce cas une prestation qu'elle facture aux services.

- La *connexion de base au Réseau cantonal* offre des services de messagerie et d'agenda, mais aussi l'accès à des bases de données. Ainsi, tout employé de l'Etat connecté à ce réseau peut aisément accéder au site web faitier de l'Etat de Vaud ainsi qu'aux autres sites cantonaux hébergés sur les serveurs du CIEV. Pour ce faire, il suffit de posséder un logiciel de navigation sur son poste: Netscape ou Internet Explorer (les deux sont gratuits!) et, dans les options, d'assigner l'adresse <http://www.vd.ch> comme page de démarrage par défaut.

Les avantages sont manifestes: une secrétaire qui, par exemple, doit retrouver un communiqué de presse pour son chef de ser-

vice peut aisément accéder à ces informations sur le site Etat de Vaud.

Renseignez-vous auprès de votre responsable informatique et demandez-lui de vous installer Netscape ou Internet Explorer (fourni avec Windows 95)! Vous pourrez accéder aux sites faitier, départementaux, et bien d'autres encore...

La revue de presse

La revue de presse du Bureau d'information et de communication de l'Etat (BIC) offre chaque jour un panorama des principaux articles traitant de l'activité du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et de l'administration en général. Elle constitue à ce titre un exemple classique d'une prestation actuellement offerte sous forme imprimée qui pourrait être grandement améliorée sous forme électronique.

Actuellement, elle est produite quotidiennement par le BIC, photocopiée puis acheminée par huissier (ou poste «interne») dans les différents services.

Cette solution présente un certain nombre d'inconvénients: tirage limité, durée variable de reproduction et de livraison.

Pour améliorer ce service, il a été décidé que la revue de presse du BIC serait désormais distribuée sous forme électronique. Cette solution permettra à toute personne intéressée de la consulter à l'écran ou/et de l'imprimer, dès 10 heures du matin.

Deux logiciels pour une lecture

Sur ordinateur, la revue de presse peut être lue à partir de deux logiciels qui ont chacun leur propre chemin d'accès.

Dans «LotusNotes», vous tapez Ctrl O, ouvrez le serveur à l'adresse PBC_PUB01/admin-VD, et trouvez la base en suivant le chemin PROD/webvd/rp_p.nsf. Vous trouvez alors un fichier avec la table des matières de la revue du jour et un fichier d'articles attachés.

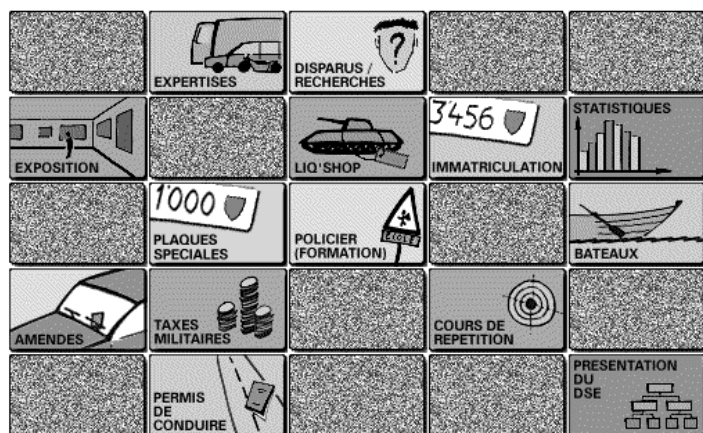
La même base est accessible depuis le logiciel Internet Explorer ou Netscape à l'adresse suivante:

http://snexp05e2.etat-de-vaud.ch/PROD/webvd/rp_p.nsf/. Dans ce cas aussi vous trouverez table des matières et fichier lié.

Alban Schmid

Renseignements: 316 40 53

Département de la sécurité et de l'environnement: un clic et vous y êtes



www.vd.ch: sous Nouveautés, le site du Département de la sécurité et de l'environnement. Il suffit de cliquer sur l'une des images pour accéder aux informations des différents services.

Le site du Département de la sécurité et de l'environnement (<http://www.dse.vd.ch>) est maintenant en ligne. Basé avant tout sur les demandes enregistrées dans les différents centraux téléphoniques de l'Etat de Vaud et du Département, il se caractérise par une entrée facilitée sur des rubriques précises, et par l'utilisation d'un vocabulaire «usager» plutôt que d'un jargon administratif.

Cela favorise une navigation intuitive qui devrait

aider les nombreux citoyens vaudois peu familiers avec le «dédale administratif». Le site sera développé dans le sens de l'interactivité: des prestations à contenu transactionnel des différents services du DSE (formulaires officiels, requêtes, commandes, etc.) – le département en comporte de nombreuses qui concernent beaucoup d'habitants du canton – seront offertes en ligne aux usagers.

Bon surf et au plaisir de vous lire.



Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise

Réf.	Fonction	Description
16.1106	Chef de projet informatique Spécialiste système A cl. 28-30 100%	Activité: administration de l'environnement liée aux bases de données du système d'information du territoire et aux outils/produits de développement, de gestion et de diffusion associés. Assurer la partie maîtrise d'œuvre liée à la réalisation d'applications dédiées aux fonctionnements des bases de données ou d'applications spécifiques. Indispensable: titre universitaire ou diplôme ETS ou diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou équiv. Pratique de 5 ans min. comme spécialiste système. Spécificité: durée limitée à 2 ans (fin 2000).
16.1107	Chef de projet informatique A cl. 28-30 Chef de projet informatique B cl. 26-28 100%	Activité: assister les services dans la définition de leurs besoins informatiques et pendant toute la durée du cycle de vie des projets. Garantir la bonne adéquation entre les besoins du service et les fonctionnalités proposées par les produits ou les applications. Indispensable: titre universitaire ou diplôme ETS ou un brevet fédéral d'analyste-programmeur. Pratique professionnelle suivant la formation de base de 3 à 12 ans, expérience réussie de la conduite de projets, idéalement une bonne connaissance en génie civil et en construction routière.
16.1109	Spécialiste système B (informatique) cl. 26-28 100%	Activité: au sein d'un petit groupe vous participez activement à la mise en place et à l'évolution d'un parc informatique en réseau et veillez au bon fonctionnement d'un help-desk. Indispensable: titre universitaire, diplôme ETS ou diplôme fédéral de gestion, d'excellentes connaissances des environnements Novell 4.x, WinNT et MS, le sens du service, des priorités et un très bon sens de l'organisation. Vous maîtrisez l'anglais, êtes flexible, autonome et avez de bonnes compétences relationnelles.
16.1113	Ingénieur génie civil (ingénieur B) cl. 24-28 100%	Activité: en tant qu'adjoint du chef de la direction des travaux, vous assumez la direction technique et financière des travaux, la coordination des entreprises et des mandataires. Relations avec les communes, les services de l'Etat et les autres organismes. Indispensable: expérience dans la direction de travaux de grands chantiers autoroutiers, diplôme d'ingénieur EPF ou inscription au REG A ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle de 3 ans environ, ou alors diplôme d'ingénieur ETS ou inscription au REG B ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle de 6 ans environ. Lieu d'activité: bureaux à Lausanne ou Yverdon-les-Bains ou sur les chantiers.
15.1105	Adjoint C d'un chef de service cl. 24-28 Adjoint administratif cl. 23-26 100%	Activité: diriger une importante division comptant près de 80 collaborateurs dans le domaine des services, garantir une prestation optimale de l'organisation de sa division en matière d'efficacité et de qualité. Assumer la responsabilité de différents services généraux, dont les achats et la gestion du secteur immobilier. Indispensable: titre universitaire ou formation utile à la fonction, pratique professionnelle de 3 ans min., expérience comparable réussie dans un domaine orienté sur l'organisation et l'économie d'entreprise. Souhaité: bonnes connaissances du droit administratif et contractuel ainsi que de celui des assurances RC véhicules.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

16.1103	Premier employé d'administration cl. 12-14 Employé d'administration cl. 10-12 50%	<p>Activité: travail varié au sein d'un secrétariat: responsabilité de la comptabilité, correspondance, accueil d'étudiants, de professeurs, et renseignements.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique professionnelle de 5 ans. Bonnes connaissances en comptabilité et maîtrise du logiciel Procofiév.</p> <p>Lieu de travail: La Tour-de-Peilz.</p>
---------	--	---

16.1102	Employé d'administration cl. 10-12 100%	<p>Activité: collaboration aux tâches du secrétariat, réception et renseignements pour les étudiants, les professeurs et les parents.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique professionnelle de 5 ans, bonne maîtrise de Word, Excel, si possible de FileMaker. Capacité à travailler en équipe.</p> <p>Lieu de travail: La Tour-de-Peilz.</p>
---------	--	---

16.1110	Chauffeur poids lourds des RN cl. 9-11 100%	<p>Activité: très variée, vous conduirez des camions, des balayeuses, des cureuses et d'autres engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et des autoroutes, vous êtes également prêt à prendre part à l'entretien des véhicules et à être intégré à un système de piquet, spécialement pendant la saison hivernale.</p> <p>Indispensable: être âgé de 20 ans au moins, permis de conduire poids lourds et remorque.</p> <p>Souhaité: pratique professionnelle d'environ 3 ans, et connaissance éventuelle des engins de voirie.</p> <p>Lieu de travail: habiter dans un rayon d'environ 12 km et 15 min. max. du centre d'entretien de Rennaz.</p>
---------	--	--

16.1104	Cantonnier des routes cantonales (RC) cl. 8-10 100%	<p>Activité: en plein air, au sein d'une petite équipe, vous participez activement à l'entretien et à la sécurité des routes du réseau cantonal en fonction des saisons, vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts ou du génie civil.</p> <p>Indispensable: vous devez être âgé de 20 ans au moins, être en excellente santé, avoir un permis de conduire et, pour les étrangers, le permis C.</p> <p>Spécificité: domicile imposé, Lucens ou environs.</p>
---------	--	---

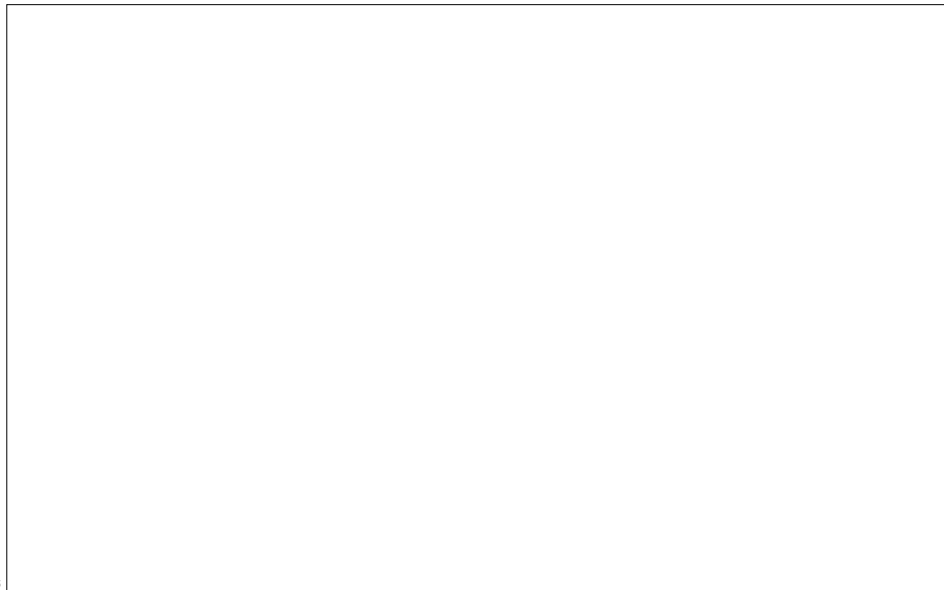
16.1111	Employé de bibliothèque cl. 8-10 11,75% (rémunération à l'heure)	<p>Activité: travail de surveillance, pour les vols en particulier, rangement de livres et quelques travaux sur ordinateur.</p> <p>Indispensable: pratique professionnelle de 8 ans, connaissances informatiques. La personne doit être à l'aise dans les contacts avec le public, être capable de régler d'éventuels conflits et de travailler seul (seul employé dans la bibliothèque tout l'après-midi).</p> <p>Horaire: le samedi de 12h à 17h, 40 samedis par an. Eventuellement suppléance de la surveillance du soir (18h-22h) et magasins le samedi matin.</p>
---------	---	---

Deuxième parution

15.1093	Micro-informaticien cl. 15-18 50%	<p>Activité: installation, maintenance, dépannage et sécurité d'un parc micro-informatique dans le cadre d'un réseau local. Possibilité d'effectuer des tâches de développement d'applications.</p> <p>Indispensable: CFC jugé utile à la fonction, une pratique de 5 ans environ dont 2 dans l'informatique. Capacité d'adaptation à de nouvelles situations et à des changements techniques.</p>
---------	--	--

De la flore des Alpes au cor des Alpes... Les passions de Gino Müller

Entre la nature et la musique, le cœur de Gino Müller ne balance pas: le directeur des Musée et jardins botaniques cantonaux les aime les deux, et les sert avec conviction.



Pour Gino Müller, le cor des Alpes est un instrument «extraordinaire, parce qu'il est naturel».

Dans le canton de Vaud, la fanfare, c'est le lieu privilégié de l'apprentissage de la musique. Mais les jeunes y apprennent aussi à vivre ensemble autour d'un art qui exige une conviviale discipline. Illustration par l'exemple, avec Gino Müller, botaniste-trompettiste, qui cultive son jardin secret en fanfare et en toute sérénité.

Il commence comme ça: «C'est comme les amoureux des chevaux qui ne mangent pas de cheval; eh bien, moi, je suis botaniste, et donc je ne suis pas très porté sur la salade.» C'est Gino Müller. Il fête ses 50 ans cette année. Docteur ès sciences de l'Université de Neuchâtel, il dirige les Musée et jardins botaniques cantonaux vaudois depuis 1981; son territoire inclut le Jardin de la colline de Montriond, à Lausanne, – la maison-mère, en quelque sorte –, mais aussi un petit bijou de jardin alpin à Pont-de-Nant, au-dessus de Bex. On y reviendra.

Une passion peut en cacher une autre

Mais Gino Müller vit une autre passion: celle de la musique. «Je suis un trompettiste amateur depuis 40 ans; j'ai fait mes premières armes dans le cadre de la fanfare

de mon village, Corgémont, dans le Vallon de St-Imier. Aujourd'hui, je joue au sein de l'Harmonie lausannoise et des Cuivres du Pays de Vaud. Depuis 1996, je préside la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV), dont le rôle est de fédérer toutes les sociétés de musique vaudoises, mais aussi de tisser des liens au niveau fédéral. C'est cette société également qui gère les droits d'auteurs liés au répertoire; c'est elle enfin qui organise, tous les cinq ans, le grand concours cantonal des musiques vaudoises.»

Ecole de musique et de vie

Pour Gino Müller, la fanfare «développe un double rôle, à la fois pédagogique et social». Il précise: «Dans les villages, où il y a peu de distractions, la fanfare revêt une importance particulière, pour les jeunes notamment. Dans le canton de Vaud, on dénombre quelque 1'500 jeunes (de 10 à 20 ans) au sein des écoles de musique liées à des fanfares. Le parcours de formation comporte deux années d'initiation, puis l'apprentissage de l'instrument. Les différents niveaux représentent 7 à 8 ans de formation, qui se voient sanctionner par des examens et par une attestation.»

Deux semaines de camp

Chaque année, la SCMV organise au mois de juillet un camp musical. La première édition date de 1982. Le but de ce camp est de réunir des jeunes (12 à 20 ans en moyenne) durant 15 jours. La première semaine est consacrée, le matin à l'apprentissage de son instrument et l'après-midi au sport. La deuxième semaine est exclusivement consacrée à la préparation du grand concert final. Gino Müller constate: «Le succès est incroyable. Cette année, un tirage au sort a départagé les candidats. Nous avons à nouveau été obligés de refuser des inscriptions, car on ne peut pas aller au-delà de 180-190 personnes. Le but de ce camp organisé à Leysin n'est pas d'opérer une sélection de haut niveau, mais d'encourager le plus grand nombre à se perfectionner dans sa pratique de la musique. Tous les professeurs sont des professionnels. Mais le rôle social de ce camp est tout aussi important à mes yeux: ces jeunes apprennent à vivre ensemble; ils tissent des liens qui demeureront plus tard entre ces musiciens à travers tout le canton.» Comme le souvenir du récent concert final de Savigny, joué à guichets fermés devant un millier de personnes.

On ne sera donc pas étonné d'apprendre que le Canton de Vaud soutient par une aide annuelle de 100'000 francs cette mission dont la valeur pédagogique est incontestable.

Le blues des Alpes

Mais en bon botaniste, Gino Müller a son jardin secret: le cor des Alpes. «C'est un tuba qui jouerait dans les aigus. C'est un instrument extraordinaire, parce qu'il est naturel; il n'est pas tempéré. C'est aussi pourquoi il est difficile à maîtriser.» Après un coup de blanc bien frais, histoire de faciliter au profane l'accès au monde complexe de la flore mondiale alpine, Gino joue. Entre les édélweiss du Népal et les rhododendrons blancs, c'est le blues des Alpes garanti...

Brigitte Waridel



Gino Müller (au centre) avec les musiciens de la Protection civile dans les rues de Lausanne.



Revalorisation du travail extra-professionnel

La Ville de Berne innove

En reprenant une activité professionnelle, mères et pères au foyer peuvent faire valoir leur travail domestique comme des années-salaires.



Le travail domestique, éducatif et de prise en charge: des activités reconnues comme expériences professionnelles par la Direction des écoles de la Ville de Berne

Imelda (nom d'emprunt) a 48 ans. Elle est candidate comme secrétaire à la Direction des écoles de la Ville de Berne. Avant son mariage et ses deux maternités, elle a travaillé durant huit ans, puis interrompu dix-sept ans son activité professionnelle, tout en restant active au sein d'une association de parents d'élèves. Comment sera calculé son salaire à l'embauche? Son nouvel employeur doit-il prendre en compte son expérience et ses compétences acquises en dehors d'un cadre strictement professionnel?

«Oui», répond sans hésitation Joy Matter, l'initiatrice de la revalorisation du travail extra-professionnel dans le dicastère des écoles. «Bien que ce ne soit qu'une pierre dans la mosaïque de l'égalité, le travail domestique et éducatif doit être estimé à sa juste valeur sans conditions.»

Quelle base légale?

En 1991, la révision du statut du personnel incite la municipalité bernoise à se pencher sur la question de la reconnaissance du travail extra-professionnel. Pour aboutir en novembre de la même année à l'intégration d'un nouvel article de loi permettant aux différents services de tenir compte «de manière adéquate» de ce type d'expériences pour déterminer le salaire d'embauche. Le principe étant posé, il reste à élaborer des instruments d'évaluation fiables et concrets.

Le pas franchi par la Direction des écoles

La directrice des écoles bernoises, Joy Matter, décide de relever le défi avec un groupe de travail au sein de son dicastère: «Il fallait concrétiser une base légale encore trop floue, et surtout mettre au point des instruments pratiques d'évaluation». Avec l'ap-

port d'experts, deux ans de travail auront été nécessaires pour élaborer une grille de conversion des compétences et qualifications.

La conversion salariale du travail domestique et éducatif

La Direction des écoles s'est entre autres inspirée d'une étude réalisée, en 1993, conjointement par le Syndicat des personnes actives au foyer et le Service d'évaluation des fonctions du canton de Genève. Et l'a adaptée à ses propres besoins. En février 1996, de nouvelles directives entrent en vigueur pour tous les services de la Direction des écoles, et deviennent un outil pour la détermination du premier salaire. Les qualifications acquises dans les activités domestiques et éducatives et dans le travail de prise en charge sont alors comptabilisées comme années d'expérience professionnelle, selon le principe suivant: un an d'expérience est égal à un an de service dans l'administration. Avec un maximum de 10 ans.

Pour reprendre l'exemple fictif d'Imelda: au lieu de toucher un salaire de 54'000 francs par an (1^{er} échelon pour un poste de secrétaire), elle bénéficie directement d'un salaire annuel de 66'000 francs (échelon 10 de sa classe salariale).

Les autres domaines d'activité

Le travail social, associatif ou bénévole est évalué par le service du personnel lors de l'entretien d'embauche: l'expérience acquise doit correspondre à six qualifications essentielles dans quatre domaines de compétences (sociales, liées à la performance, à la créativité et à la gestion de crise). Par exemple: pour les compétences sociales, l'empathie, la capacité de travailler en équipe et de partager des responsabilités;

celles liées à la créativité, l'esprit d'initiative et la capacité de s'adapter aux changements.

Qui a pu en profiter?

Ces mesures s'appliquent à toutes les fonctions, quel que soit le taux de travail de la femme ou de l'homme qui l'assume. Depuis leur mise œuvre, sur 45 places vacantes, 13 personnes ont pu en bénéficier (12 femmes et un homme). «Des chiffres qui n'ont rien d'étonnant, rappelle Joy Matter. Ces mesures favorisent des biographies typiquement féminines, mais les exigences du poste restent déterminantes.»

L'effet boule de neige

La Ville de Berne, mais aussi le canton, projette d'étendre cette expérience – toujours en phase pilote au niveau communal – à l'ensemble de leur administration. La Ville de Bienne s'est jetée à l'eau en juillet 1997, avec une limitation du nombre d'années comptabilisées: 7 ans et demi au maximum. La Confédération vient de lancer une enquête pour quantifier la valeur du travail ménager («Projekt Sonnhalde Worb»).

Malgré cet effet boule de neige, certaines interrogations semblent diviser les esprits: quelle équité instaurer entre l'activité professionnelle et extra-professionnelle (effet compensatoire ou non pour les femmes)? Comment intégrer une carrière professionnelle dans le temps partiel? En d'autres termes, comment gérer l'égalité et le partage du travail.

Dominique Guindani

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Fred Baumann, chef du personnel de la Direction des écoles, tél. 031/321 68 81.

Les chemins croisés du futurisme

Après le fauvisme et le pointillisme, et avant d'aborder le surréalisme, la Fondation de l'Hermitage présente cet été une exposition consacrée au mouvement futuriste.



L'un des thèmes récurrents du mouvement futuriste, la vitesse. «Automobile in corsa» (1913-1914), huile sur papier et carton signée Giacomo Balla, en est une illustration.

Courant d'avant-garde du début de siècle, le futurisme prend ses racines dans le *Manifeste du futurisme* du poète et théoricien italien Marinetti, publié dans le quotidien français *Le Figaro* en 1909. «Nous déclarons que la splendeur du monde s'est enrichie d'une beauté nouvelle: la beauté de la vitesse. Une automobile de course avec son coffre orné de gros tuyaux tels des serpents à l'haleine explosive... une automobile rugissante, qui a l'air de courir sur de la mitraille, est plus belle que la *Vic-toire de Samothrace*. Il n'y a plus de beauté que dans la lutte. Pas de chef-d'œuvre sans un caractère agressif. Nous chanterons les grandes foules agitées par le travail, le plaisir ou la révolte» (extraits du *Manifeste de Marinetti*). Le ton est donné. Parti de la littérature, le mouvement s'étendra rapidement à la peinture, la poésie, la musique ou l'architecture.

Les thèmes récurrents

Faisant table rase de la tradition, le futurisme prône une esthétique nouvelle fondée sur le progrès, la machine, la vitesse. Au début du siècle, les industries se développent, l'architecture des villes se modernise, de nouveaux moyens de transports émergent. De ces transformations radicales du paysage urbain

émergeront les thèmes récurrents du mouvement. En 1929, le *Manifeste de l'aéropeinture futuriste* ancre le mythe de la machine et engage la peinture vers une exaltation nationaliste. A la même période, certains peintres intègrent dans leurs œuvres des éléments surréalistes.

Entre figuration et abstraction, l'exposition nous fait découvrir ces influences croisées, artistiques, littéraires, historiques, politiques et sociales.

Dominique Guindani



«Edificio visto da un aeroplano virante» de Virgilio Marchi (1919-1920)

Musique

Montreux-Vevey. *Festival international de musique et d'art lyrique.*

Du 29 août au 17 septembre.

(Bureau du Festival: 021/966 80 25)

Auditorium Stravinski, Montreux.

Royal Concertgebouw Orchestra, dir.

Riccardo Chailly. *Metamorphosen* de

R. Strauss et *Symphonie N° 5* de

G. Mahler.

Samedi 29 août, 20 h.

Orchestra of the Age of Enlightenment,

dir. William Christie. *Rodelinda* de

Haendel (prod. Glyndebourne Festival

Opera).

Jeudi 3 septembre, 19 h.

Théâtre de Vevey. Quatuor Mosaïques.

Quatuors N° 14 et N° 16 de L. van

Beethoven.

Dimanche 30 août, 17 h.

TML/Opéra de Lausanne. *Così fan*

tutte, de Mozart. Orchestre de chambre

de Lausanne. Chœurs de l'Opéra de

Lausanne. Dir. musicale Jonathan

Darlington.

Du vendredi 4 au mardi 15 septembre, à

19 h (le dimanche à 17 h). Au Théâtre du

Jorat.

(Location: 021/310 16 16 ou Billetel)

Théâtre

Petit Théâtre. *Fifi Brindacier.* Mise en scène Gérard Diggelmann.

Du mercredi 9 septembre au dimanche 11

octobre. Me, 15h et 19h ; je-ve-sa, 19h ;

di, 17h.

(Location: Service culturel Migros Vaud,

021/318 71 71, ou Petit Théâtre, 021/323

62 13)

Fête-spectacle

Echallens. *La Fête du blé et du pain.*

Musique de Patrick Bron, texte d'Emile

Gardaz, mise en scène de Gérard

Demierre.

Ve 28-di 30 août et ven 4-di 6 septembre.

(Secrétariat: 021/881 21 41)

Vendredi 28 août, 20h30. Première

représentation officielle du spectacle .

Samedi 29 août, 10h: Kiosque à musique.

Marché artisanal. 16h: parade des mous-

quetaires des Milices vaudoises.

20h30: spectacle.

Dimanche 30 août, 10h: à la «Salle à

manger», brunch familial, concert de la

fanfare de Crissier. Marché artisanal.

20h30: spectacle.